



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Situation des Français ne disposant pas d'un médecin traitant

Question écrite n° 1225

### Texte de la question

M. Michaël Taverne attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation des compatriotes ne disposant pas d'un médecin traitant déclaré. En effet, selon les chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie, 11 % des plus de 17 ans ne disposeraient pas d'un médecin traitant, contre 9,8 % en 2017. Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne 20 % des moins de 30 ans, près d'un million de plus de 60 ans et près de 620 000 patients en affection de longue durée. Outre les difficultés évidentes d'accès au soin qu'implique cette absence de médecin traitant, ces patients subissent également un dégrèvement de leurs remboursements des frais de santé et restent *de facto* hors du schéma de parcours de soin autour duquel est organisé le système de santé français. Il alerte donc le Gouvernement sur l'urgence d'envisager en complément de la lutte contre la désertification médicale des mesures d'aide aux Français subissant des baisses de leurs remboursements de santé et qui de ce fait sont de plus en plus nombreux à renoncer aux soins ; il lui demande ses intentions à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michaël Taverne](#)

**Circonscription :** Nord (12<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1225

**Rubrique :** Médecine

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 septembre 2022](#), page 4011

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)